

PRESCRIPTION :

“ ne peut être acquise par les successeurs à titre universel de celui qui ne peut pas prescrire.....	2204
“ exception pour les cas d'interversion.....	2205
“ peut être acquise par les tiers acquéreurs avec titre pendant le démembrement ou la précarité.....	2206
“ dans le cas de substitution.....	2207
“ quand a lieu ou n'a pas lieu contre le titre.....	2208, 2209
“ pour excès de contenance des immeubles.....	2210
“ pour excès en fait de redevances.....	“
“ peut être invoquée par le souverain et recours.....	2211
“ soumis au privilège entre privilégiés.....	“
“ droits imprescriptibles.....	2212
“ droits qui tiennent à la souveraineté.	
“ rivages, ports, fleuves, quais, chemins, travaux, terres et domaine de la couronne.....	2213
“ rentes, prestations, prix des biens du domaine.....	2214, 2215
“ les choses sacrées.....	2217
“ faculté de racheter les rentes.....	2248
“ biens de la couronne prescriptibles.....	2216
“ quant aux biens d'église.....	2218
“ quant à la dixme.....	2219
“ quant aux chemins, rues et autres places publiques.....	2220
“ quant aux biens des municipalités.....	2221
“ <i>Interruption.</i>	
“ naturelle ou civile.....	2222
“ quand interruption naturelle a lieu.....	2223
“ interruption civile comment a lieu.....	2224
“ cas où elle n'a pas lieu.....	2225, 2226
“ enregistrement n'opère pas interruption.....	2095
“ interruption par la renonciation.....	2227
“ “ quant aux cautions.....	2228, 2229
“ “ quant aux créanciers solidaires.....	2230
“ “ quant aux débiteurs solidaires.....	2231
“ suspendue.....	2232
“ quant aux mineurs, idiots, insensés, et ceux qui ne sont pas nés.....	“
“ ne court pas entre époux.....	2233
“ ne court pas contre la femme en certains cas.....	2234, 2235
“ quant aux créances à terme ou conditionnelles, et aux demandes en garantie.....	2236
“ quant à l'héritier bénéficiaire, et à la succession vacante..	2237
“ suspension n'a lieu pendant les délais d'inventaire.....	2238
“ “ quant aux créanciers solidaires.....	2239
“ <i>temps requis pour prescrire.</i>	
“ comment se compute.....	2240
“ de 30 ans, quant a lieu sans titre.....	2242
“ <i>quid</i> si le titre apparait.....	2444